

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC116

présenté par

M. Nadot, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Chapelier, M. Chiche, Mme Yolaine de Courson,
Mme De Temmerman, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Orphelin, M. Taché,
Mme Thillaye, Mme Tuffnell, M. Villani et Mme Wonner

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 5, après la première occurrence du mot :

« recherche »,

insérer les mots :

« et de l'enseignement supérieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à aborder ensemble recherche et enseignement supérieur. L'actuelle rédaction du rapport annexe, et plus largement du projet de loi, méconnaît cette articulation systémique, en France, entre recherche et enseignement supérieur, et dont les premiers acteurs sont les enseignants-chercheurs.